



ÉDITO

Covid-19: à l'heure du bilan

Les pandémies sont des révélateurs politiques mais aussi humains. Depuis quelques semaines, nos patients nous retrouvent vêtus tels des «cosmonautes» dans nos cabinets dentaires.

Pourtant, derrière nos Équipements de Protection Individuelle (EPI) et malgré la distanciation sociale, nous n'avons jamais été aussi proches. Face à l'épidémie, notre profession s'est unie, toutes tendances syndicales et ordinales confondues, pour permettre à votre URPS d'aller au-delà de ses prérogatives, au service des praticiens et de leurs patients.

La liste des virus dangereux ne cesse de s'allonger dans le monde (filovirus avec cinq espèces d'Ébola, virus Sin nombre, Influenza A virus H1N1, H5N1, H5N9, coronavirus MERS-CoV et SRAS-CoV-1 et 2, arboviroses type Fièvre jaune, Dengue, Chikungunya, Zika...). À la mondialisation favorisant l'émergence virale, sont venus s'ajouter la déforestation, l'urbanisation tentaculaire, la migration des vecteurs (comme les moustiques), les accidents de laboratoires, les trafics d'animaux sauvages, le bioterrorisme ou encore la guerre biologique. C'est donc une certitude: **il y aura à l'avenir d'autres épidémies et nous devons dès à présent nous familiariser avec les contre-mesures**: stockage, prévention, hygiène, désinfection des instruments, des sprays, des surfaces et de l'air, procédures de soins dentaires, équipements de protection, traitements, sérums et vaccins...

Au plan professionnel, **trois leçons méritent d'ores et déjà d'être tirées de la gestion du Covid-19 qui ne semble toujours pas fini et réclame votre vigilance surtout dans les clusters et zones urbaines denses**:

- la nécessité de renforcer la protection des soignants,
- l'utilité d'évaluer la contagiosité et de la prévenir en préparant le patient,
- mais également l'attention particulière à porter à l'égard de la désinfection des vecteurs inertes ainsi qu'au renouvellement de l'air.

Au plan politique, il apparaît indispensable de repenser les rôles et la communication des différents acteurs: Gouvernement,



© Pixabay

Ministère de la Santé, Direction Générale de la Santé (DGS), Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), Haute Autorité de Santé (HAS), Agences Régionales de Santé (ARS), Assurance Maladie, Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP), Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ... Autant d'acteurs qui n'ont pas su anticiper quand il le fallait la phase exponentielle la plus dangereuse de l'épidémie. Pour preuve, la Cour de Justice de la République (CJR) enregistre encore de nouvelles plaintes contre nos ministres... Si l'URPS CD ARA ne souhaite pas rentrer dans cette chasse aux responsables, elle souhaite cependant au moins obtenir l'écoute et la reconnaissance de la part des pouvoirs publics. Ne serait-ce qu'au travers d'une juste compensation des nombreux préjudices professionnels subis par les Chirurgiens-Dentistes libéraux.

Un virus ne saurait constituer une fatalité au XXI^e siècle. **Aussi devons-nous ici rendre hommage aux sentinelles de la profession** qui ont mis en œuvre notre réponse progressive et adaptée aux différents niveaux de risques. Car tandis que l'isolement et la nuit pandémique s'abattaient sur notre région, **c'est bien l'action courageuse et désintéressée de nos confrères qui a su servir, protéger et rayonner sur notre profession à laquelle nous nous dévouons passionnément.**

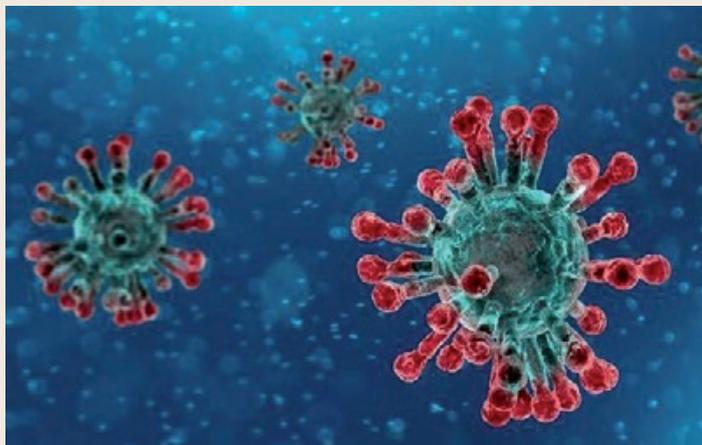
C'est sans aucun doute plus forte que notre profession est parvenue à sortir de cette première alerte. Utiliser les EPI, dépister, évaluer chaque patient, et renouveler l'air permettront de gérer efficacement les prochaines épidémies. Ce qui aura fait notre force: connaissance, solidarité et détermination!

Dr Éric LENFANT

Président de l'URPS CD ARA

----> Covid-19: nos actions à la loupe

Depuis le 7 janvier dernier, date de notre premier message d'alerte à destination de tous les Chirurgiens-Dentistes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, votre URPS a tout mis en œuvre pour être à vos côtés et vous informer en temps réel de l'avancée de cette pandémie inédite.



© DR

Notre activité de Chirurgiens-Dentistes faisant partie des professions de santé les plus exposées au Covid-19, il s'agissait non seulement pour notre URPS de vous informer régulièrement, mais également d'agir dans l'ombre auprès de nos différentes instances nationales et locales afin que notre profession ne soit pas, une fois de plus, la grande oubliée.

Fil rouge dès la première heure

Parce que nous avons estimé primordial que chaque praticien libéral exerçant en région Auvergne-Rhône-Alpes puisse disposer d'une information rapide dans le flou de la gestion de cette crise sanitaire, votre URPS a **mis en place**, dès le mois de janvier, une **cellule de crise ainsi qu'une rubrique dédiée au suivi de la crise de Covid-19 sur son site Internet www.urps-cd-ara.fr**. Son objectif était clair dès le départ: permettre au plus grand nombre de praticiens de notre région de disposer des informations officielles nationales et locales, mais également de leur présenter les ressources documentaires actualisées indispensables à leur exercice libéral (conseils de prévention, garanties d'assurance, mesures de soutien, prise en charge des IJ, justificatifs de déplacement, fonds de solidarité, gestion des urgences...). **En l'espace de trois mois, une dizaine de mails d'alerte ont été adressés** aux quelque 2 700 praticiens qui nous avaient communiqué leur adresse. L'occasion d'ailleurs ici d'inviter **celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait à nous faire connaître leur adresse e-mail à contact@urps-cd-ara.fr afin de pouvoir recevoir toutes nos informations et nos messages d'alerte**. Ne l'oubliez pas, l'accompagnement et le suivi des Chirurgiens-Dentistes en période de crise fait partie de nos missions, notamment au travers de la communication et des informations partagées mais également s'agissant de l'organisation et de la continuité des soins.

Alertes tous azimuts au plus haut niveau

Qu'il s'agisse de répondre aux besoins des Chirurgiens-Dentistes en matière de masques, de surblouses, de visières, de Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) ou encore d'exonérations

URSSAF, ce ne sont **pas moins de 14 courriers qui ont été adressés par votre URPS au Premier ministre et au Ministre de la Santé et des Solidarités durant cette crise sanitaire**.

L'occasion d'alerter sans relâche dans le même temps l'Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes ainsi que le Conseil national de l'Ordre sur les difficultés particulières rencontrés par notre profession libérale. **Nous avons également fait valoir vos attentes auprès du Président Laurent Wauquiez autour de cinq besoins de notre profession**: les masques FFP2 et chirurgicaux, la reconnaissance de la pratique de la télémédecine, la lutte contre la fragilité économique frappant notre profession, une aide financière pour la mise en place d'hygiaphone ainsi que notre participation aux dépistages du Covid-19. À la suite de cet échange, consciente de la précarité économique de nos cabinets dentaires libéraux et de notre mobilisation sans faille, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a finalement accepté de rembourser aux praticiens les plaques de protection de type « plexiglass » rendus nécessaires pour la réouverture de leur cabinet. Ce remboursement peut aujourd'hui être obtenu sur facture, à hauteur de 500 euros, en effectuant la demande sur le portail régional à l'adresse <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/aide/363/289-aide-aux-professionnels-de-sante-liberaux-pour-l-installation-d-une-vitre-de-protection-jeunesse-sante-sport-handicap.htm>

----> Nos actions en résumé

- Activation d'une cellule de crise
- 14 courriers au Premier Ministre et au Ministre de la Santé et des Solidarités
- 4 réunions avec l'ARS, nos Ordres, et la Région
- Mise en place d'une rubrique Internet dédiée
- Interviews relayées dans 21 médias surpris par notre réactivité
- 11 envois e-mailing et mailing d'alertes aux praticiens
- Achat, gestion et redistribution d'équipements pour assurer les gardes
- Commande et utilisation de Test Rapide d'Orientation de Diagnostic sérologique entre confrères
- Donation aux services de réanimation, au Sgami
- Conception d'une parabole d'aspiration d'aérosol puissante et innovante
- Réalisation d'une étude comparative d'épurateur ou de dispositif de désinfection de l'air
- Recensement des fournisseurs généralistes ou régionaux disposant de stocks d'EPI
- Création d'un document de 27 pages sur les mesures à prendre lors de la reprise
- 1000 praticiens directement contactés pour recenser leurs besoins
- Plusieurs conférences Zoom pour débriefer
- Distribution gratuite la veille du déconfinement
- Revente à prix coûtant d'EPI après la reprise

---> EPI pour tous!



© URPS CD ARA

Les représentants de l'URPS CD ARA réalisant distribution d'équipements de protection individuelle à Lyon.

Loin des effets d'annonce de ceux qui prétendaient soudainement offrir ce qu'ils n'avaient pas, ou d'autres qui spéculaient sur la peur pour justifier leur existence, votre URPS avait, pour sa part, pris le soin d'anticiper dès le mois de janvier.

En effet, tandis que certains s'interrogeaient encore sur l'opportunité et les conditions de mise à disposition d'équipements de protection individuelle (EPI) indispensables à la poursuite de l'activité des consoeurs et confrères de garde et la reprise prochaine des autres, votre URPS était déjà passée à l'action.

Des dizaines de milliers d'équipements indispensables (gel SHA, gants de protection, masques FFP2, visières, charlottes, surblouses...) **ont ainsi été commandés pour être redistribués aux praticiens exerçant sur le terrain.**

Ces équipements ont notamment été diffusés dans le cadre de plusieurs **opérations de drive et de vente**, réparties sur l'ensemble du territoire de notre vaste région. Dans le cadre de la reprise de leur activité, les Chirurgiens-Dentistes ont également pu bénéficier d'EPI financés par votre URPS. Enfin, dans le but d'aider les confrères ayant rencontré des difficultés pour se fournir en EPI, votre URPS a recensé et publié sur son site Internet la liste des fournisseurs disposant des stocks d'EPI.

Cette démarche de prospection que nous avons jugée utile au plus grand nombre a été accompagnée de la **réalisation d'un outil d'aide d'une vingtaine de pages spécifiquement dédié aux Chirurgiens-Dentistes pour assurer leur reprise dans de bonnes conditions.**

Pour l'heure, nous comptons bel et bien poursuivre notre combat en faveur des praticiens libéraux, d'autant que les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux dans la gestion de l'après Covid-19. En témoigne, à titre d'exemple récent, le dispositif de dépistage dont il a été tenté d'exclure notre profession, pourtant médicale. En ce domaine aussi, vous pourrez compter sur la détermination de votre URPS pour continuer à vous accompagner.

---> Confiance et optimisme

Nous venons de vivre 3 mois inédits qui resteront gravés dans nos mémoires, tant sur le plan privé que professionnel.

Pour ne pas être trop impactés par ces événements, nous devons nous montrer solides et sereins après avoir été abreuvés par des communications anxiogènes, et ce tant vis-à-vis de nos patients que de notre personnel que nous allons rassurer par une communication adaptée.

Il existe des outils pour cela, notamment pour les plus jeunes d'entre nous qui n'ont pas forcément encore tout le recul nécessaire : l'apparition d'une situation brutale peut provoquer une sidération compréhensible, mais ensuite nous avons pu bénéficier de suffisamment de temps pour réagir, nous motiver et nous engager dans une organisation nouvelle de nos cabinets.

Bien évidemment, cela va de pair avec un travail de fond sur la solidarité et l'adhésion de tous : si vous ne négligez pas cette étape, la cohésion de toute l'équipe soignante en sera renforcée face au challenge qui se présente à vous.

En effet, la mise en place de vos nouveaux protocoles écrits, la téléconsultation, le regroupement des soins et la refonte de vos agendas vous apporteront regain de productivité et meilleur aménagement de vos journées de travail.

L'heure est à l'optimisme, à condition d'être conscient qu'il n'y aura pas de retour en arrière, car la crise du Covid, au-delà de l'apparition d'une nouvelle norme de circonstance, n'est-elle pas tout simplement un tournant logique de notre exercice professionnel ?

Laurent HIRSCH,
Trésorier adjoint de l'URPS CD ARA

---> TROD votre URPS précurseur

Précurseur, votre URPS a mis dès la mi-mars à disposition des praticiens de garde qui le souhaitaient des Tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) afin de s'assurer de l'absence de risque quant à l'exercice de leur activité. Cette démarche exemplaire, largement relayée dans la presse nationale et locale, a permis de mettre en évidence non seulement la réactivité de votre URPS mais aussi, et surtout, de mettre en lumière la rigueur et le professionnalisme dont savent faire preuve au quotidien les Chirurgiens-Dentistes libéraux.

Prévention du risque infectieux des fiches-repères pour vous aider

Avant la crise du Covid-19, l'ARS a réalisé des fiches de recommandations sur la prévention du risque infectieux en cabinet dentaire.

Ce travail a été mené avec le CPIASARA (Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins Auvergne-Rhône-Alpes), le Conseil régional de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes et l'URPS CD ARA.

Cinq fiches-repères ont ainsi été réalisées :

- La stérilisation des dispositifs médicaux,
- Les appareils de traitement des instruments en cabinet dentaire,
- Tri et traitement des instruments en cabinet dentaire,
- Hygiène des mains au cabinet dentaire,
- Mesures barrières en cabinet dentaire.

À consulter sur :

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
(rubrique « Professionnels »)

Dépistage une réalité à intégrer

Il reste encore aujourd'hui à notre profession médicale à intégrer le dépistage car il n'est pas exclu que ce virus (ou d'autres) continue de circuler et à créer des clusters ou que des zones deviennent endémiques.

Le dépistage par le Chirurgien-Dentiste représente un triple enjeu :

- participer à l'effort national au titre de profession médicale;
- protéger une succession de patients dans une journée;
- sécuriser le personnel du cabinet et les confrères eux-mêmes.

Qui de mieux placé qu'un Chirurgien-Dentiste pour prescrire une analyse, écouter une bouche? N'en déplaise aux passésistes, pourquoi nous priver de moyens diagnostics modernes et très efficaces? Il existe un quatrième enjeu au dépistage et c'est celui du confinement intelligent car sélectif qui ne s'imposerait qu'aux cas positifs. Pour l'heure, la DGCS nous confirme notre capacité de prescrire ou réaliser des prélèvements pour les laboratoires d'analyses médicales.

Dès lors, pourquoi nous priver d'un partenariat étroit avec les biologistes et leur URPS pour nous permettre ainsi qu'aux patients symptomatiques d'être dépistés au plus vite? Rappel: il vous suffit d'aller dans un laboratoire avec votre carte professionnelle pour être testé.

Ain L'Unité Mobile Dentaire de la Croix-Rouge

Fort de son expérience dans l'« aller vers » les publics en difficulté d'accès à la prévention et aux soins médicaux, la Croix-Rouge travaille sur un projet dentaire. En effet, l'association a pu constater, que, pour diverses raisons, certains publics sont éloignés de la prévention et du soin dentaire. L'Unité Mobile Dentaire est un camion poids lourd transformé en véritable cabinet dentaire mobile. Disposant de 3 compartiments, une salle d'attente, un bureau et une salle de soin, il est équipé du matériel nécessaire de soin de première nécessité.

La salle de soin dispose déjà :

- d'un fauteuil d'examen dentaire électrique
- d'une unit mobile
- d'une unit séparée pour l'aspiration
- d'un appareil de radiographie portatif
- d'une lampe scialytique
- d'un fauteuil et d'une lampe scialytiques mobiles

La Croix-Rouge recherche des professionnels intéressés pour exercer de manière mobile et innovante pour des publics éloignés de la prévention et du soin.

Contacts :

Wioletta Sadowski
wioletta.sadowski@urps-cd-ara.fr
Tel: 04 73 14 62 27

Émilie Bretonniere
emilie.bretonniere@croix-rouge.fr
Tel: 06 07 58 76 85



© Croix Rouge

Aide au MEOPA

Afin d'aider les praticiens dans l'exercice quotidien de leur activité, l'URPS CD ARA a mis en place un dispositif d'aide à l'utilisation du mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote (MEOPA). Cette aide financière, d'un montant annuel de 1 200 euros (utilisation sans Acutron) ou de 1 500 euros (utilisation avec Acutron), est accordée pour une durée de 3 ans, non reconductible.

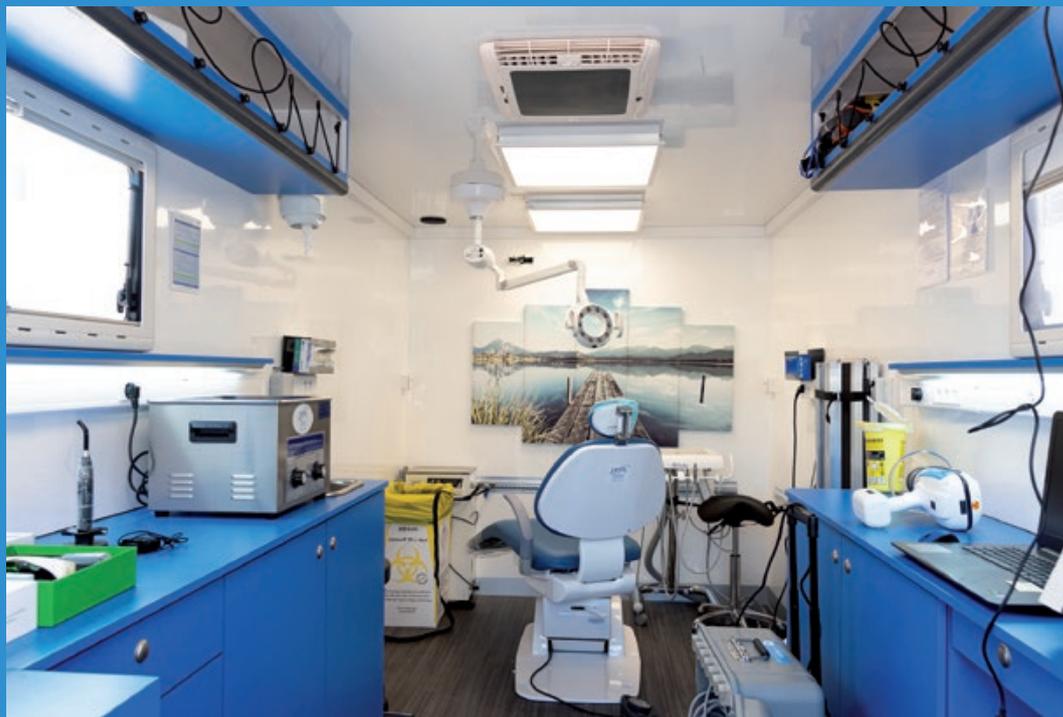
Pour en savoir plus www.urps-cd-ara.fr
(rubrique « Actions » puis « Aides accordées »)

SBDM : reprise de l'expérimentation dès la rentrée

L'URPS CD ARA a été officiellement encouragée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à poursuivre l'expérimentation Soins-Bucco-Dentaires-Mobiles en Établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (SBDM-EHPAD).

Crise sanitaire oblige, la réunion d'information à destination des praticiens du Puy de Dôme sera reportée à la rentrée.

Nous restons à votre disposition au 04 73 14 62 20 ou par mail à contact@sbdm-ehpad.fr



© URPS CD ARA

Covid-19 et si on en parlait ensemble?

Suite à vos nombreuses demandes et soucieuse de recueillir vos ressentis et témoignages sur la gestion de cette crise sanitaire, l'URPS CD ARA a organisé deux visio-conférences les 11 et 16 juin. L'occasion de répondre aux nombreuses interrogations des praticiens. Retrouvez les enregistrements de ces conférences sur notre site Internet www.urps-cd-ara.fr rubrique « Vidéos ».

Annnonce vacation pénitentiaire

Le Docteur François-Xavier Karrer recherche un(e) praticien(ne) pour assurer des vacations aux prisons de Villefranche-sur-Saône et Corbas en juillet et août. Pour en savoir plus : fkarrer@lhospitalnordouest.fr / francois-xavier.karrer@chu-lyon.fr

Mise au point

Rassurons-nous toute pandémie a une fin... et toute illusion aussi. L'union sacrée des FSDL, UD, CDF et des Ordres pendant la gestion de la crise nous renforce tous. Par-delà les difficultés et des tensions extrêmes, notre profession a su rester unie et organisée, mais aussi s'armer de ses différences. Ceux qui prétendent le contraire vous mentent ou s'inquiètent à juste titre à l'approche des élections.

Aussi le bureau de l'URPS s'étonne-t-il des déclarations péremptoires de certains administrateurs CDF, parfaitement informés en amont de nos distributions d'EPI. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que le Dr Balagna (élu CDF) a été parmi les premiers à venir retirer un kit de protection auprès de votre UPRS. Comment de tels élus, qui ont surtout brillé

par leur absence et n'ont rien vu venir, exception faite du dynamique Nicolas Escalier, osent ensuite parler de « confrères bafoués » et « d'initiative irréflectie » à la suite d'une ultime distribution gratuite d'équipements de protection et alors qu'il n'y avait presque plus de virus? Ne serait-il pas temps pour eux de cesser de confondre syndicalisme et institution, humanisme et électoralisme?

N'en déplaise à ces élus fantômes, nos distributions d'EPI ont été un succès plébiscité. En témoignent les centaines de remerciements reçus, par-delà les appartenances syndicales des bénéficiaires. C'est bien là l'essentiel!

Dr Fabrice Joly

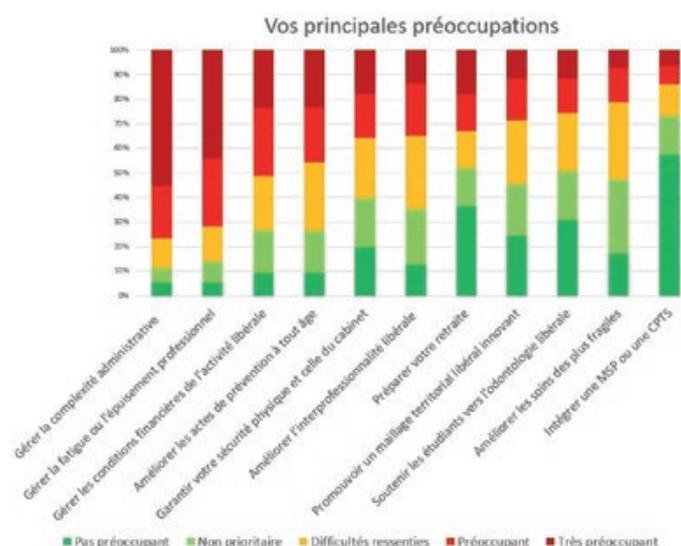
Attentes des Chirugiens-Dentistes libéraux: les voyants passent au rouge!

Vous avez été plus de 520 Chirugiens-Dentistes libéraux exerçant en Auvergne-Rhône-Alpes à répondre à notre questionnaire adressé en début d'année pour connaître vos attentes (avant le confinement). Cette participation est exceptionnelle.

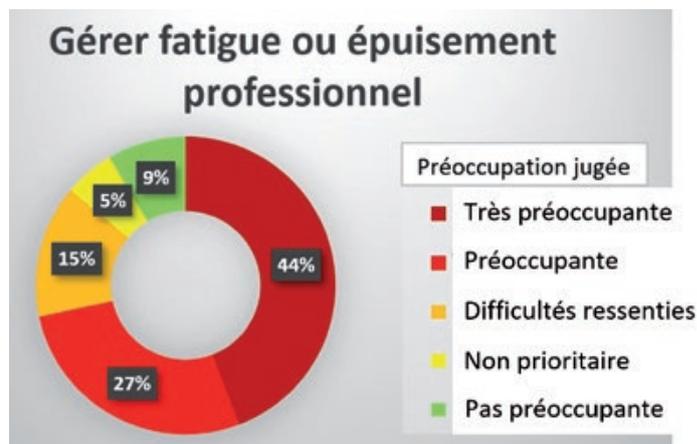
Édifiants, les résultats de cette enquête mettent en évidence les difficultés que rencontrent les praticiens dans le cadre de leur exercice libéral. Elle permettra d'orienter l'action de l'URPS CD ARA pour développer de nouveaux axes d'actions à votre intention et de saisir nos autorités de tutelle.

Il était proposé aux répondants de s'exprimer sur différents thèmes: principales attentes professionnelles, conditions d'exercice et projets territoriaux.

I. Lourdeurs administratives, judiciarisation, difficultés économiques, épuisement: un constat sans appel!



Les trois principales préoccupations arrivant largement en tête chez les praticiens sont la **gestion de la complexité administrative** (89%), la **gestion de la fatigue ou de l'épuisement professionnel** (86%) ainsi que la **gestion financière de l'activité libérale** (74%).



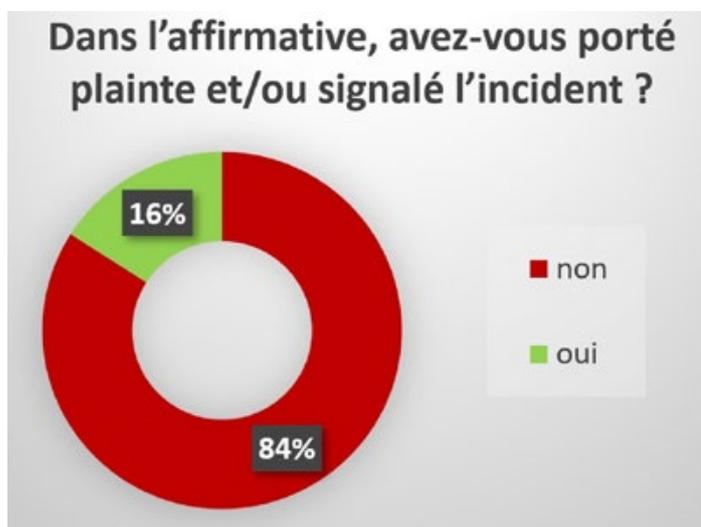
Vos réponses rédigées confirment vos préoccupations pour 2020.



Interrogés sur leurs autres priorités, les praticiens répondent sans hésiter **«Alléger la gestion administrative»** (41%), **«Travailler en toute sérénité»** (27%), **«Valoriser l'exercice libéral»** (20%), ou encore **«Exercer librement notre activité»** (12%). Leurs commentaires sont éloquent: «Arrêtons de modifier les règles en permanence!», «Assouplissons les contraintes administratives», «Stoppons la mainmise des complémentaires santé sur notre profession» ou encore «Continuons d'exercer notre activité libérale en toute liberté!».

2.

Des conditions d'exercice de plus en plus difficiles aggravées par des conflits, incivilités et agressions physiques



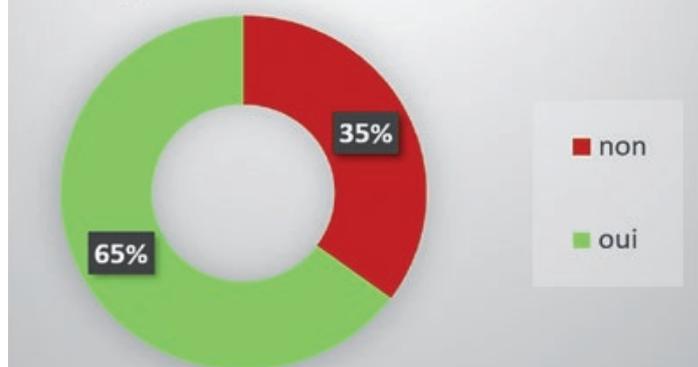
Plus d'un Chirurgien-Dentiste sur quatre (26%) reconnaît avoir déjà subi une agression à son cabinet. Cependant, la plupart d'entre eux (84%) indiquent n'avoir ni porté plainte ni signalé l'incident au Conseil de l'Ordre dans le cadre du protocole de sécurité que votre URPS a activé justement pour faciliter les dépôts de plaintes et votre protection.

3.

Une tension ignorée mais bien présente et un accompagnement devenu indispensable

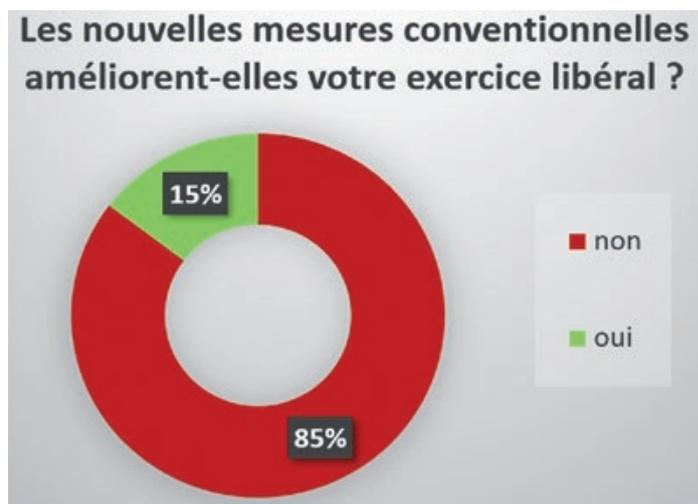
Confrontés à de plus en plus de difficultés, les deux-tiers des praticiens (65%) jugent aujourd'hui utile de pouvoir disposer d'un standard permanent dédié à la fatigue.

Pensez-vous utile d'avoir un standard permanent dédié à la fatigue des professionnels de santé ?



4.

De nouvelles mesures conventionnelles qui échouent à conforter le libéralisme

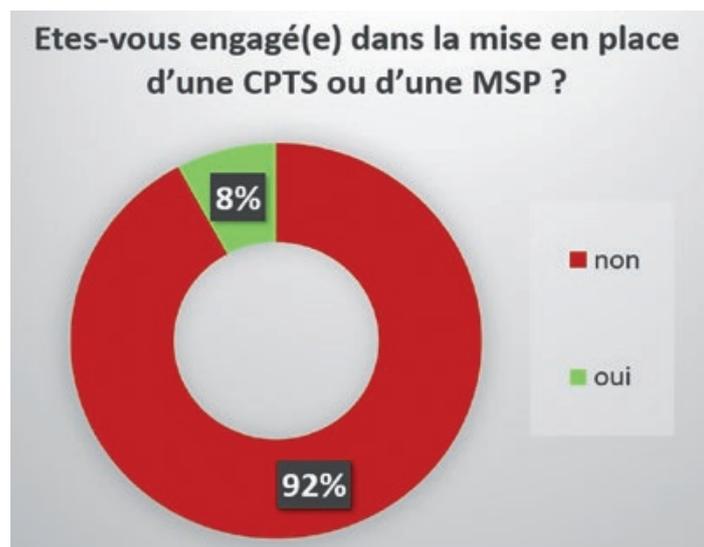


S'agissant des nouvelles mesures conventionnelles, une très large majorité de professionnels (85%) considèrent que celles-ci n'apportent pas d'amélioration de leur activité libérale. En ce domaine, les demandes des praticiens sont aussi nombreuses que précises: «Annuler la réforme 100% santé», «Diminuer l'encadrement des honoraires», «Assurer l'indépendance vis-à-vis des mutuelles», «Réduire les contraintes administratives et la paperasse» ou encore «Permettre aux assistantes de réaliser certains actes». En résumé, le terme qui revient le plus souvent pour améliorer les conditions d'exercice libéral tient en un mot: simplification.

5.

Projets territoriaux peu plébiscités et CPTS en berne

L'engagement dans un projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) ou de Maison de Santé Pluripro-



professionnelle (MSP) concerne moins d'un Chirurgien-Dentiste sur 10 (8%). Parmi les rares praticiens qui ont effectué une telle démarche, le choix apparaît cependant intéressant pour plusieurs raisons: richesse des interactions professionnelles, confraternité, occasion de sortir du cabinet, amélioration de la prise en charge des patients... Leur choix laisse cependant encore apparaître quelques points négatifs: caractère chronophage de la démarche, insuffisance des aides financières, encore lourdeur de fonctionnement, attribution des subventions aléatoires...

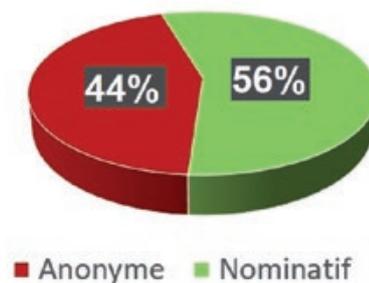
6. Un constat partagé sur toute notre région

Avec un taux de retour supérieur à 10% de l'ensemble des professionnels de la Région Auvergne Rhône-Alpes, les réponses à

notre enquête confirment que les mêmes difficultés sont rencontrées par les Chirurgiens-Dentistes dans tous les départements de notre région. Qu'ils exercent en milieu rural ou urbain, leurs difficultés sont les mêmes. A noter aussi qu'une majorité de Chirurgiens-Dentistes a répondu à cette enquête de manière nominative alors que l'anonymat était proposé.

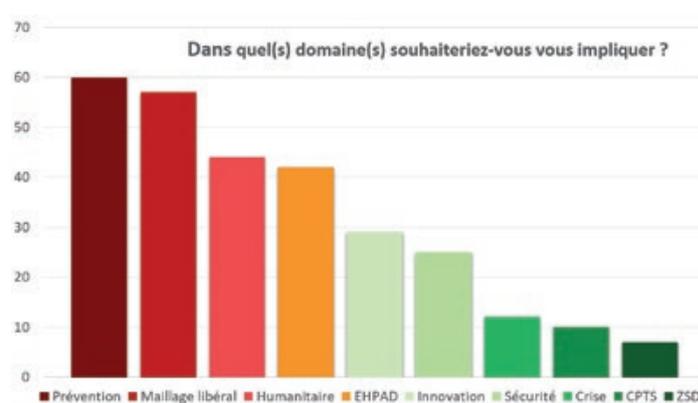
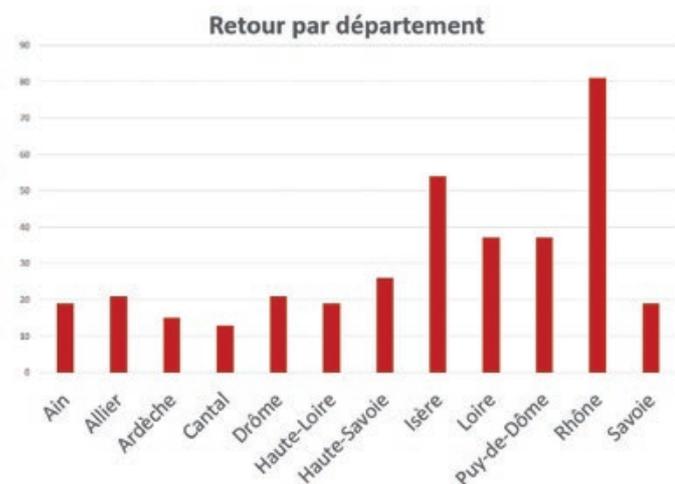
Preuve qu'ils n'hésitent plus à tirer la sonnette d'alarme pour agir ensemble au service de tous les libéraux.

Retour anonyme ou non



7. Des professionnels désireux de s'impliquer

À l'occasion de cette enquête, de très nombreux professionnels ont fait part de leur souhait de s'impliquer dans les travaux de votre URPS. Ceux qui ont laissé leurs coordonnées seront contactés au plus vite. Parmi les principaux domaines d'intérêt figurent la prévention, le maillage territorial libéral, l'humanitaire, les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), l'innovation technologique ou encore la sécurité et la gestion des crises sanitaires...



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !

- Actualités de la profession, communiqués de presse, événements, rapports d'activités... Retrouvez-nous sur notre site Internet à l'adresse www.urps-cd-ara.fr ou contactez-nous à contact@urps-cd-ara.fr
- Pour vous tenir régulièrement informés de notre actualité, n'hésitez pas à nous rejoindre également sur notre page Facebook [@urpscdara](https://www.facebook.com/urpscdara)